

AVIS D'OUVERTURE DES EPREUVES DE SELECTION pour l'admission en formation DU DIPLOME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT

**Greta MTI94 IFAS/IFAP Guillaumin/Vitry
Lycée Adolphe Chérioux Site Jean Jacques Rousseau
94400 Vitry sur Seine**

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS ET RETRAIT DES DOSSIERS : à partir du 4 décembre 2017

<p>GRETA MTI94, Lycée Adolphe Chérioux Site Jean Jacques Rousseau 13 rue Lebrun 94400 Vitry sur Seine</p>	<p>Greta MTI94 Lycée Adolphe Chérioux Site Jean Jacques Rousseau 13 rue Lebrun 94400 Vitry sur Seine</p>	<p>Ou en formulant votre demande par mail : gmti94.sucy@forpro-creteil.org sylvie.dury@forpro-creteil.org corinne.calvet@forpro-creteil.org</p>	<p>Le dossier d'inscription au concours est aussi téléchargeable sur le site https://www.forpro-creteil.org/formation/greta/gmti94</p>
--	---	--	---

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 9 février 2018

Nombre de places ouvertes au concours : 25

Nature de la formation : Formation continue

Conditions d'accès aux épreuves de sélection :

Référence: arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant consultable sur internet sur le site Legifrance.gouv.fr

Etre âgé au moins de 17 ans.

Les épreuves écrites peuvent faire l'objet de dispense : se renseigner directement auprès de l'école (cf. coordonnées ci-dessous)

Un arrêté du 21/05/2014 publié au Journal Officiel précise que les titulaires du baccalauréat professionnel « accompagnement, soins et services à la personne » (ASSP) et « services aux personnes et territoires » (SAPAT) bénéficient de certaines dispenses de formation. Les candidats titulaires du bac ASSP et du bac SAPAT ont le choix, entre les épreuves de sélection de droit commun (c'est-à-dire le concours) et la modalité d'admission spécifique (c'est-à-dire la sélection sur dossier et entretien). Ceux qui choisiront de passer le concours devront, en cas de succès, suivre la formation complète et ne pourront pas bénéficier des dispenses prévues par l'arrêté précité du 21 /05/2014. Les candidats des baccalauréats ASSP et SAPAT qui opteront pour la sélection sur dossier et entretien sont priés de s'adresser auprès des établissements qui pratiquent ce mode de recrutement prévu par les textes réglementaires.

Date des épreuves écrites : le 21 MARS 2018

Epreuves de culture générale / mathématiques / biologie

Affichage des résultats d'admissibilité : le 13 AVRIL 2018 à partir de 10h30 dans le hall du site Jean Jacques Rousseau 94400 Vitry sur Seine

Dates des épreuves orales : 2, 3, 4 mai 2018

Affichage des résultats définitifs : le 25 MAI 2018 à partir de 10h30 dans le hall du site Jean Jacques Rousseau 94400 Vitry sur Seine

Liste complémentaire :

Nombre de places : 25

Date d'entrée en formation : le 4 septembre 2018

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser :

Pôle Santé Social 09 72 54 64 42 ou 09 72 54 64 32

Pôle d'accueil sanitaire et social : 01 56 74 14 60 ou 09 72 54 87 00



Collez ici
 votre photo
 (obligatoire)

DOSSIER D'INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SELECTION

AIDE SOIGNANT

Date limite de dépôt des dossiers : **9 FEVRIER 2018**

Session : **Mars 2018**

Epreuves écrites d'admissibilité : **21 mars 2018**

Epreuve orale d'admission : **2,3,4 mai 2018**

Date de l'envoi du dossier : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|_|

Comment avez-vous connu le GRETA MTI 94 (précisez votre réponse)

1. IDENTIFICATION

NOM de jeune fille : NOM marital : Age : ans

Prénom :

Adresse :

Code Postal : |_|_|_|_|_| Ville :

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Portable : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

E-Mail : (en MAJUSCULE)

Date de naissance : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|_| Lieu de naissance :

N° de sécurité sociale : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nationalité :

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Pacsé (e) Ou vie maritale

Nombre d'enfant(s) à charge : |_|_| Date de naissance du dernier enfant |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

2. SITUATION ACTUELLE

Vous êtes : Salarié CDD CDI

dans le secteur public (Etat, Collectivité territoriale...) dans le secteur privé

Poste occupé :

Nom et adresse de l'employeur :

Demandeur d'emploi Depuis quelle date ? |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Quelles allocations percevez-vous ?

A.R.E A.S.S. R.S.A. Sans allocation Autres, précisez :

Depuis quelle date ? |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Date de fin de droits : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Mission locale :

Date d'inscription :

3. ETUDES ET FORMATIONS

Quel est votre niveau d'étude ? Avez-vous des diplômes ? Oui Non

Si oui, lesquels ?

Dernier diplôme obtenu ? Année d'obtention : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Possédez-vous l'un des diplômes suivants ? (Merci de cocher le ou les diplômes concernés)*

CAP Petite Enfance BEP BEP Agricole BAC Diplôme Etranger

Carrières Sanitaires
 et Sociales

Option : Service aux
 personnes

ouvrant l'accès dans ce même
 pays à l'enseignement supérieur

Quel est le dernier établissement fréquenté ?

CLASSE	ETABLISSEMENT	ANNEE DE SORTIE

4. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Dans quel domaine avez-vous la plus grande expérience professionnelle ? (Précisez le nombre d'années)

.....
.....

ANNEE	POSTE OCCUPE	NOM DE L'ENTREPRISE	LIEU

5. AUTRES INFORMATIONS

Avez-vous une reconnaissance de travailleur handicapé (ex : COTOREP) ? Oui Non

Si oui, quelle catégorie ? A B C

(Joindre notification)

6. DROITS D'INSCRIPTION

Le montant des droits d'inscription aux épreuves de sélection est de **60 €** (chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Maximilien PERRET, à joindre au dossier d'inscription).

**Ce montant reste acquis au GRETA en toute circonstance
(Annulation de votre inscription, absence ou échec).**

Signature obligatoire

LISTE DE DOCUMENTS A FOURNIR IMPERATIVEMENT

- Copie recto-verso de la **carte nationale d'identité** ou Copie de la **carte de séjour** en cours de validité
 Copie des **diplômes** *

* Pour les diplômes étrangers, une équivalence délivrée par l'Inspection Académique de votre département **est obligatoire** ou une attestation justifiant que le diplôme acquis **permet l'accès à des études universitaires** dans le pays d'obtention de celui-ci

- 1 Curriculum Vitae (CV) 1 Lettre de Motivation

- Copie de l'**attestation d'inscription au pôle emploi**

- Fiche de liaison** de la Mission Locale ou PAIO (**pour les candidats de moins de 26 ans non-inscrits à Pole Emploi**)

- Frais d'inscription 60 EUROS** (chèque à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Maximilien PERRET ALFORTVILLE)

- Fiche « Accusé réception du dossier d'inscription au concours »

INSCRIPTION ET RESULTATS DES EPREUVES (à remplir par le centre)

Candidature retenue **Candidature rejetée**

Dispense de l'épreuve écrite de culture générale Oui Non

Motif :

Epreuve ECRITE D'ADMISSIBILITE : **Note cult. générale :** /20
commentaire /12 questions /8

Epreuve ORALE D'ADMISSION : **Note Oral :** /20
exposé /15 discussion /5

Liste principale Rang n° ____

Liste complémentaire Rang n° ____

A RETOURNER AVANT LE 9 FEVRIER 2018

**GRETA MTI 94 – LYCEE CHERIOUX – SITE JEAN-JACQUES ROUSSEAU – POLE SANTE –
13 RUE LEBRUN – 94400 VITRY SUR SEINE**

Tél. : 09.72.54.64.42 – 09.72.54.64.32

NOTE D'INFORMATION A LIRE IMPERATIVEMENT AVANT DE REMPLIR LE DOSSIER D'INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SELECTION AIDE SOIGNANT

Registre des inscriptions ouvert du **4 DECEMBRE 2017 AU 9 FEVRIER 2018**

Nombre de places ouvertes au recrutement : **25** (sous réserve d'éventuels reports de candidats admis à la précédente session et qui n'ont pu intégrer la formation pour des motifs prévus par la réglementation)

!!!! ATTENTION !!!!

Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté

**Veillez à respecter la date limite de dépôt des dossiers (le cachet de la Poste faisant foi) :
9 Février 2018**

CONDITIONS DE PRESENTATION AUX EPREUVES D'ENTREE

- ❖ **Etre sorti(e) du système scolaire, au plus tard le 31 juillet 2017**
- ❖ Avoir au minimum 17 ans au jour de l'entrée en formation ;
- ❖ Aucune condition de diplôme ou d'expérience professionnelle n'est exigée pour s'inscrire aux épreuves d'entrée.

1- Epreuve ECRITE D'ADMISSIBILITE

Les épreuves écrites d'admissibilité se décomposent ainsi :

1.1. EPREUVE DE CULTURE GENERALE

Une épreuve de culture générale, en lien avec le domaine sanitaire et social, comprenant deux parties :

❶ A partir d'un **texte de culture générale** d'1 page maximum et portant sur un **sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social**, le candidat doit :

- dégager les idées principales du texte ;
- commenter les aspects essentiels du sujet traité sur la base de deux questions au maximum.

Cette épreuve est notée sur **12 points** et a pour objectif d'évaluer les capacités de compréhension et d'expression écrite du candidat.

❷ Une série de **10 questions à réponse courte** :

- Une épreuve de biologie humaine ;
- Une épreuve d'opérations numériques de base et conversions.

Ces épreuves ont pour objectif de tester les connaissances du candidat dans le domaine de la biologie humaine ainsi que ses aptitudes numériques. Elle est notée sur **8 points**.

Sont dispensés de l'épreuve de culture générale :

- les **candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV** ou enregistré à ce niveau au Répertoire National de Certification Professionnelle, délivré dans le système de formation initiale ou continue français ;
- les **candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V**, délivré dans le système de formation initiale ou continue français ;
- les **candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger** leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu ;
- les **étudiants ayant suivi une première année** d'études conduisant au **diplôme d'Etat d'infirmier** et n'ayant pas été admis en 2^{ème} année.

2- Epreuve ORALE D'ADMISSION

Elle se divise en 2 parties et consiste en un entretien de 20 minutes maximum avec 2 membres du jury, précédé de 10 minutes de préparation :

❶ **Présentation d'un exposé** à partir d'un thème relevant du **domaine sanitaire et social** et réponse à des questions.

Cette partie, notée sur **15 points**, vise à tester les capacités d'argumentation et d'expression orale du candidat ainsi que ses aptitudes à suivre la formation.

❷ **Discussion avec le jury** sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession. Cette partie, notée sur **5 points**, est destinée à évaluer la motivation du candidat.

**Une note inférieure à 10 sur 20 à l'épreuve orale d'admission est
ELIMINATOIRE**

CONDITIONS ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

1. Résultats des épreuves de sélection

Les résultats de l'écrit puis de l'oral seront affichés au SITE Jean-Jacques Rousseau – 13 rue Lebrun – 94400 Vitry sur seine, Centre d'Examen.

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

- Les résultats de l'écrit : 13 AVRIL 2018
- Les résultats des oraux (admission) : 25 MAI 2018

2. Dates de la formation

La date d'entrée en formation est prévue le : **04 SEPTEMBRE 2018**

3. Coût de la formation

Prise en charge du coût de la formation : A LIRE TRES ATTENTIVEMENT

🕒 Pour les salariés :

Pour les salariés pouvant bénéficier d'un **Congé Individuel de Formation (CIF)**, le dossier de demande de CIF doit être déposé au moins 4 mois avant le démarrage de la formation. Le GRETA peut délivrer un devis relatif au coût de la formation sans attendre les résultats de la sélection.

Les entreprises peuvent également prendre en charge le coût de la formation dans la cadre des **plans de formation**. Veuillez vous renseigner auprès de la Direction des Ressources Humaines de votre entreprise.

N'attendez pas les résultats du concours pour effectuer ces démarches ! en juin 2017 il sera trop tard pour demander un congé de formation !! PRENDRE CONTACT AVEC MME EL KHOUROUJ AU 09.72.54.45.70 ou amal.elkhrouj@forpro-creteil.org

🕒 Pour les demandeurs d'emploi :

Le Conseil Régional d'Ile-de-France (CRIF) contribue à la prise en charge du coût de la formation pour les demandeurs d'emploi ayant plus de **6 mois d'inscription** au Pôle Emploi à la date d'entrée en formation.

ATTENTION LE NOMBRE DE PLACES PRISES EN CHARGE N'EST PAS CONNU A CE JOUR (environ 75% des places)

Chaque cas est à étudier auprès du Conseiller Pôle Emploi. Pour plus de renseignements d'ordre financier, rapprochez vous du Centre de Formation :

GRETA MTI 94 SITE Jean-Jacques Rousseau de Vitry

ou par courrier électronique

sylvie.dury@forpro-creteil.org ou corinne.calvet@forpro-creteil.org

Les personnes démissionnaires de leur emploi ainsi que les agents publics ou assimilés bénéficiant d'un congé de formation ne peuvent prétendre à l'aide du CRIF. Certaines aides peuvent être sollicitées auprès des Conseils Généraux (pour les personnes bénéficiant du RSA), des Caisses d'Allocations Familiales, des Mairies, des PLIE.

4. Rémunérations

En principe, chaque année, le Conseil Régional accorde quelques rémunérations pour des demandeurs d'emploi non indemnisés par le Pôle Emploi et ceci selon des **critères très rigoureux**. Les possibilités de rémunération par l'Agence Service de Paiement sont donc **très limitées**.

IFAS
LYCEE CHERIOUX
SITE JEAN-JACQUES ROUSSEAU
13 RUE LEBRUN
94400 VITRY SUR SEINE
TEL : 09.72.54.64.42 – 09.72.54.64.32

ACCUSE DE RECEPTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION AU CONCOURS

***Le candidat doit remplir la partie nom et adresse ci-dessous
en LETTRES MAJUSCULES***

Madame Monsieur

ADRESSE POSTALE

.....

.....

**Cet avis vous sera adressé dans les huit jours suivant la réception du dossier au centre
de formation.**

Le GRETA MTI 94 atteste avoir reçu le dossier de candidature aux épreuves
de sélection de la session de Mars 2018 pour l'entrée en formation d'Aide-
Soignant.

Fait à Vitry, le

**Demande d'Inscription
À la Préparation de l'Epreuve ORALE
du Concours d'entrée en Ecole
D'Auxiliaire de Puériculture ou d'Aide Soignant**

**Le GRETA MTI 94
met en place un
MODULE PREPARATOIRE A L'EPREUVE ORALE**

- ✓ **Durée:** 4 jours de 6 heures, soit 24 heures
- ✓ **Coût :** 240 euros
- ✓ **Dates :** Du 16 au 19 avril 2018
- ✓ **Lieu :** Lycée Louise Michel
7 rue Pierre Marie Derrien - 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
☎ : 01 48 81 55 96
- ✓ **Horaires :** de 9h00 à 16h00

Cette préparation est accessible à tous les candidats qui se présentent aux Concours des Ecoles d'Aide Soignant et d'Auxiliaire de Puériculture.

Le nombre de places est limité, les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée.

Notez que votre demande d'inscription ne sera prise en compte que si elle est accompagnée d'un chèque de **240 €** à l'ordre de **l'Agent Comptable du Lycée Maximilien PERRET** et parvient au GRETA **au plus tard le 5 avril 2018.**



COUPON REPONSE

Inscription à la Préparation à l'Epreuve ORALE du CONCOURS D'ENTREE en Ecole d'Auxiliaire de Puériculture et d'Aide Soignant

A retourner **avant le 5 avril 2018.** à l'adresse suivante :

**Greta MTI 94- à l'attention de Fabienne LEFOLL
Lycée LOUISE MICHEL – 7 rue Pierre Marie DERRIEN
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE**

NOM de Jeune Fille :

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : | | | | | **Ville :**

Téléphone : | | | | | | | | | |

Je souhaite m'inscrire au module préparatoire à l'Epreuve ORALE du Concours d'entrée en écoles AS et AP du 16 au 19 avril 2018

Je suis inscrit(e) au concours : Aide Soignant Auxiliaire de Puériculture

Dans l'Ecole de(précisez le nom et la ville)

SIGNATURE DU DEMANDEUR

DATE.....



***N'oubliez pas de joindre votre chèque de 240 €
avec votre coupon réponse.***

Page 1 sur 1

PREPARATION à l'épreuve orale des CONCOURS Auxiliaire de puériculture et Aide soignant



Se former
tout au long
de la vie

Objectifs

- ▶ Permettre au candidat d'acquérir les bases des techniques de la communication orale et de se préparer aux étapes de l'entretien en comprenant ce que le jury attend de sa prestation.
- ▶ Acquérir des connaissances sur les secteurs d'activité concernés par le métier et sur les grands thèmes de l'actualité sanitaire et sociale.

Contenus

▶ Entraînement à l'épreuve orale

- Rappel sur les Techniques de communication à l'oral
- L'importance de l'image de soi, la gestuelle, la voix, la tenue vestimentaire
- La prise de parole

▶ Méthodes

- Travail sur textes de l'actualité sanitaire :
LIRE, COMPRENDRE, ANALYSER, DISCUTER, REFORMULER
- Travail du candidat sur ses motivations :
REFLECHIR SUR SES EXPERIENCES, LES SYNTHETISER, LES VALORISER
- Apprendre à présenter son projet et convaincre de sa faisabilité (Réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour faire aboutir sa formation)

Modalités

▶ Durée - Dates

Module de 4 jours
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00
Soit 24 heures

Du 16 au 19 avril 2018

▶ Renseignements et inscriptions

**GRETA MTI 94 Lycée Louise Michel
à Champigny s/Marne
Tél : 01 48 81 55 96**

Mail : fabienne.lefoll@forpro-creteil.org

Ou laurence.josue@forpro-creteil.org

▶ Lieu

Lycée Louise MICHEL
7 rue Pierre Marie Derrien
CHAMPIGNY SUR MARNE

▶ Public

Toute personne souhaitant préparer l'épreuve orale du concours d'auxiliaire de puériculture ou du concours d'aide soignant

▶ Tarif

240 euros TTC le module de 4 jours

